

comprenant 60 lieues de longueur ! Il est avéré que Lauzon n'envoya pas un seul colon dans ces vastes concessions (1) ». En 1628 seulement commença le labourage avec des bœufs, et l'on n'a pas oublié les noms des rares familles qui vivaient alors du produit de leurs terres, comme les Hébert et les Couillard, normands les uns et les autres (2).

Si les cultivateurs et les colons étaient rares, il manquait aussi des jeunes filles pour devenir les femmes de ces ouvriers de la première heure. Les seigneurs et les communautés en avaient demandé à la France : on leur avait répondu en dirigeant sur le Canada plusieurs convois de *filles du roi*, jeunes filles, pour la plupart orphelines, élevées aux frais du roi à l'hôpital général de Paris. Mais le climat de la colonie était trop rude pour ces natures délicates. Une grande partie des colons étaient normands : ce fut à la Normandie qu'on s'adressa. « En 1670, M. Colbert pria donc Mgr de Harlay, archevêque de Rouen, de faire choisir désormais par les curés de 30 ou 40 paroisses des environs de cette ville une ou deux filles en chaque paroisse pour les envoyer au Canada, en remplacement des anciennes filles du roi (3). »

(1) L'emplacement du champ défriché par Louis Hébert est actuellement occupé par la cathédrale de Québec, l'archevêché, le séminaire et l'Université Laval. (M. Chauveau. *L'Instruction publique au Canada.*)

(2) Parkmann, *Les Pionniers Français*, p. 407. C'est de Lauzon que M. Olier acquit en 1643 l'île de Montréal, pour la somme de 130.000 livres.

(3) Faillon, *Histoire de la Sœur Bourgeoys, fondatrice de la*